C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-4334-2026
PHASE 1
Volet Contrat GSR BBI

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

CAUSE TARIFAIRE 2026-2027
D'ÉNERGIR, S.E.C.

ÉNERGIR, s.e.c.
Demanderesse

-et-

REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION, L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES (RTIEÉ),
un Regroupement comprenant les organismes suivants : l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, *Stratégies Énergétiques (S.É.),* le *Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)* et *Énergie solaire Québec (ÉSQ)*.
Intervenant

MÉMOIRE SUR LE CONTRAT D'ACHAT-VENTE DE GAZ DE SOURCE RENOUVELABLE (GSR) CONCLU LE 29 SEPTEMBRE 2026 ENTRE ÉNERGIR ET UNE SOCIÉTÉ APPARENTÉE, *BIOÉNERGIE BÉCANCOUR INC*

PAGE COUVERTURE DE LA VERSION CONFIDENTIELLE

Jean Schiettekatte, Anayste
André Bélisle, Analyste
Dominique Neuman, LL.B., Procureur
Préparé pour:
Le Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ),
un Regroupement comprenant les organismes suivants :
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)
Stratégies Énergétiques (S.É.)
Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)
Énergie solaire Québec (ÉSQ)

Confidentiel

Le 20 novembre 2026

Confidentiel